Une entreprise constamment à jour des nouvelles normes.

Les Box-palette euro en raison de leur robustesse et de l'intensité de leur utilisation sont recommandées dans nombre de branches industrielles. Cependant avec l'usage au bout d'un certain moment en raison des endommagements (subis surtout par des levages intensifs par charriot-élévateur, parfois par des surcharges et une mauvaise répartition des masses) leurs remplacements sont rendus obligatoires.

Les Box-palette euro qui ne répondent plus aux critères d'échange doivent pour des raisons de sécurité être mises hors d'activité avant d'être examinées, réparées, puis nettoyées par une entreprise tel que la notre qui possède la licence pour procéder à ces opérations.

Ici le point fondamental est que seul l'EPAL a autorité pour délivrer cette licence et que seuls les pièces aux normes UIC 435-3 et UIC 435-4 (Union Internationale des Chemins de fer). Par ailleurs les Box-palette euro subissant des réparations doivent obligatoirement répondre aux normes techniques applicables aux caisses nouvellement produites.

Sous le certificat de réparation de l'EPAL nous sommes en mesure de réparer les Box-palette euro dans nos installations de production moderne. Pour répondre aux règles la peinture doit être de référence RAL-7030, les Box-palette euro peuvent alors réintégrer le circuit économique. Bien qu'il soit modeste nous assurons par la même un effort écologique en rendant réutilisable un produit sans devoir en produire un nouveau avec tout l'impact sur l'environnement.

Il faut également savoir que seules les Box-palette euro dont la qualité a été vérifiée peuvent recevoir la plaque EPAL-qualité. Il est possible de lancer des actions pour des activités ne bénéficiant pas du contrôle de l'EPAL.

Nous offrons un service supplémentaire: En plus des Box-palette euro présentes sur le marché, nous réparons tous types de caisse d'acier et les peignons aux couleurs RAL souhaitées.